



Forte mobilisation autour de l'Efficacité Énergétique Active

Près de 900 personnes ont assisté aux 1ères Assises de l'Efficacité Énergétique qui se sont tenues à la Cité des Sciences de la Villette le 15 janvier 2008, sous la présidence du Gimélec et d'EDF.

Lors de l'ouverture, Pierre-Marie ABADIE, Directeur de la DIDEME (1) à la DGEMP (2), s'est exprimé au nom de M. Jean-Louis BORLOO, Ministre d'État, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, pour féliciter le Gimélec et EDF d'avoir pris l'initiative de ces assises. Il a souligné que les conclusions de celles-ci s'inscrivent dans la ligne directe du Grenelle de l'Environnement et seront reprises avec intérêt par les services de l'État.

Les 1ères Assises de l'Efficacité Énergétiques ont réuni des représentants des collectivités territoriales, des secteurs tertiaire et de l'industrie, autour des représentants des entreprises offrant des solutions concrètes d'efficacité énergétique destinées à réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂.

Nous sommes face à une rupture. Les cibles dessinées lors du Grenelle de l'environnement sont extrêmement ambitieuses et nécessitent une nouvelle approche (technique, économique, financière et juridique) de l'offre des professionnels.

L'électricité y joue un rôle majeur car elle présente une grande souplesse dans sa régulation et son adaptation la plus juste aux besoins. Facilement couplable aux énergies renouvelables, elle est en France faiblement carbonée.

Plusieurs conclusions ont été tirées de ces 1ères Assises :

- Basée sur une offre de produits à haut rendement et sur des systèmes intelligents de régulation, d'automatismes et de mesure, **l'efficacité énergétique active** est un moyen privilégié pour consommer l'énergie « juste nécessaire » et « bas carbone ».
- **Les bâtiments existants du secteur tertiaire** constituent un des principaux gisements d'économies d'énergie et de réduction de CO₂.

(1) Direction de la Demande et des Marchés Énergétiques

(2) Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières



- Dans cette perspective, les participants identifient qu'un aménagement de la réglementation thermique serait souhaitable pour agir sur l'ensemble de ces gisements et prendre en compte la performance carbone en complément de la performance énergétique.
Il conviendra notamment d'élargir cette réglementation aux surfaces inférieures à 1 000 m² et aux dépenses représentant moins de 25 % de la valeur du bâtiment directement liées à la gestion active de l'efficacité énergétique.
- La performance des solutions d'efficacité énergétique passe par un prédiagnostic « état des lieux » qui doit être impérativement complété par un **audit énergétique détaillé**, réalisé par des professionnels maîtrisant les systèmes et équipements énergétiques du bâtiment et de l'industrie.
- Les solutions doivent être adaptées à la diversité des entreprises (industrie, tertiaire privé, tertiaire public).
- **Les contrats de performance énergétique** constituent une réponse appropriée aux impératifs de gestion active de l'efficacité énergétique et doivent être développés.
- Le recours aux **Partenariats Publics Privés** pour les collectivités territoriales doit être encouragé à l'image de ce qui se fait dans plusieurs pays de l'Union européenne.

L'un des axes de travail fixés par la filière au cours de cette matinée est **l'élaboration de référentiels d'efficacité énergétique par branche d'activité**, dans les secteurs tertiaire et industriel (hôtellerie, grandes surfaces, agro-alimentaire, ...) pour faciliter l'élaboration de contrats d'objectifs.

Le succès de ces 1^{ères} Assises de l'Efficacité Énergétique amènera le Gimélec et EDF à les reconduire au début de l'année 2009 et à envisager des Assises régionales.

Contact presse :
Delphine EYRAUD
deyraud@gimelec.fr
☎ 01 45 05 71 55

Le 15 janvier 2008

